

[Text]

We have to take a decision as a committee whether or not we will seek permission to travel.

Now, we will decide ourselves in steering committee and in full committee to what extent we will do that, but I think it would be a mistake to limit hearings on this matter just to Ottawa. So while I am quite willing to leave the details to the steering committee, I would like the committee to take a decision on this, especially to seek permission to travel and that this be a priority of some kind so it gets done to a certain extent before the legislation is written in stone, before it becomes too fixed.

You realize that the legislative committees never travel to seek advice. They are up and down and finished before you can even notice them. So these committees usually do more intensive work, and I would prefer that we do some intensive work on this subject. I would like the committee to take a decision on that.

**Mr. Marchi:** I would like to support the comments of my colleague. Obviously we can send this motion and any other subsequent ideas to the steering committee, but since we are all gathered here at this meeting, I think it would be opportune to go beyond the formality of striking up a committee and taking advantage of the time now to single out a few priorities this committee can sink its teeth into.

• 0955

Secondly, on the employment side of the committee, I cannot think of another issue of priority and immediacy, simply because of the reasons Warren outlined in terms of the legislation coming down the pipe, in terms of a legislative committee not being able to travel... and also to facilitate Canadians' understanding the changes and reforms that are coming down. I think it is very major, particularly in certain parts of this country where they attach more of an emotional and sentimental value to it, in addition to the technical aspects of the UI changes. Therefore I think it would be incumbent, at least on the employment side of this committee, the employment subcommittee... there could not be anything more timely or more urgent in terms of facilitating that understanding than bringing forward a few witnesses, perhaps bringing forward also a minister, to have a more in-depth analysis of the UI changes. Debates in Parliament or debates during Question Period obviously facilitate very little information. It is here that we get to cross the t's and dot the i's and understand what it is the Government of Canada and Parliament are proposing.

[Translation]

une chose dont il faut s'occuper assez rapidement. Nous devons décider si notre comité demandera l'autorisation de voyager.

Maintenant, nous déciderons nous-mêmes, au comité directeur et au comité plénier, dans quelle mesure nous voulons le faire, mais je crois que ce serait une erreur de tenir des audiences à ce sujet exclusivement à Ottawa. Donc, si je suis tout à fait disposé à laisser le comité directeur s'occuper des détails, je voudrais que le comité prenne une décision à ce sujet et, en particulier, que nous demandions l'autorisation de voyager et que ce soit une priorité quelconque afin que nous nous mettions au travail et que nous soyons assez avancés avant que le projet de loi ne soit gravé dans le marbre, avant qu'il soit trop tard pour revenir en arrière.

Vous n'ignorez pas que les comités législatifs ne se déplacent jamais pour demander conseil. Ils expédient leur boulot en deux temps trois mouvements, avant même qu'on ait eu le temps de remarquer leur existence. Ce sont donc les comités permanents qui font habituellement une étude plus en profondeur et j'aimerais certes que nous fassions une étude assez approfondie de cette question. Je voudrais que le comité prenne une décision à ce sujet.

**M. Marchi:** Je voudrais souscrire au propos de mon collègue. Nous pouvons évidemment renvoyer cette motion et toute autre idée que nous pourrions avoir par la suite au comité directeur, mais étant donné que nous sommes tous réunis ici, je crois qu'il serait opportun d'aller au-delà des formalités, de ne pas nous contenter de créer un comité, et de profiter plutôt de l'occasion pour préciser tout de suite un certain nombre questions auxquelles notre comité voudra s'attaquer en priorité.

En second lieu, par rapport à l'aspect emploi du comité, je ne connais aucune autre question aussi importante et urgente, tout simplement à cause des raisons précisées par M. Allmand, à savoir la présentation imminente d'un projet de loi, le fait qu'un comité législatif ne peut voyager... et également puisqu'on veut aider les Canadiens à comprendre les réformes et les changements qu'on annonce. Il s'agit en effet de quelque chose de très important, particulièrement dans certaines régions de notre pays où on est plus attaché à ces mesures, outre les aspects purement formels des modifications qu'on apportera à l'assurance-chômage. En conséquence, au moins la partie du comité qui étudie l'emploi, le sous-comité de l'emploi, devrait s'estimer obligé de faire quelque chose en ce sens... car il n'y a rien de plus opportun ni de plus urgent que de faire venir quelques témoins, et peut-être même un ministre, afin de mieux comprendre les changements qu'on veut apporter à l'assurance-chômage. Les délibérations qui ont lieu au Parlement, même durant la période des questions, ne débouchent que sur très peu d'éclaircissements. C'est en effet ici que nous pouvons obtenir des précisions et comprendre vraiment ce que le gouvernement du Canada et le Parlement proposent.